

# Critique concernant l'évolution de l'AI

mercredi 30 mars 2016

Le 9 mars 2016, Inclusion Handicap a publié une prise de position sur l'évolution prévue de l'assurance invalidité (AI). En sa qualité de membre d'Inclusion Handicap, la Société suisse SEP soutient totalement cet avis critique.

Sur ce point précis, les conséquences pour les personnes atteintes de SEP sont particulièrement graves: pendant les discussions qui ont eu lieu suite à l'échec de la révision 6b de l'AI, les organisations pour personnes handicapées ont déjà défendu sans ambiguïté et de manière bien justifiée le fait qu'accorder une retraite complète seulement à partir d'un degré d'invalidité de 80% n'était pas acceptable. Dans le nouveau projet de révision, l'OFAS propose encore une fois cette option à partir de 80% sans raison justifiant qu'elle y est contrainte. Compte tenu du contexte mentionné, la Société SEP ne comprend pas cette proposition qui compromet par ailleurs inutilement la révision. La Société suisse SEP a présenté ce point de vue à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) de manière claire dans une lettre.

Vous pouvez télécharger la prise de position complète d'Inclusion Handicap ici:

- [Prise de position sur l'évolution de l'AI](#)

---

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, 1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | [info@sclerose-en-plaques.ch](mailto:info@sclerose-en-plaques.ch) | [www.sclerose-en-plaques.ch](http://www.sclerose-en-plaques.ch)